

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
août 2013

	juin 2013	juillet 2013	août 2013 (1)	Cumul de janvier à août		année 2012
				2013	2012	
Dossiers déposés	19 022	20 420	14 902	151 654	150 770	220 836
Dossiers recevables	19 861	19 801	14 616	132 584	133 561	194 866
Dossiers traités par les Commissions	19 634	22 066	19 055	156 925	163 390	247 368
- Plans conventionnels conclus	5 566	5 772	4 947	42 820	46 163	70 531
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 567	5 186	4 416	37 378	39 110	60 399
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 219	6 531	5 758	44 705	44 567	67 411
- Dossiers clôturés	2 514	2 731	2 642	19 976	22 178	32 133
- Dossiers irrecevables	1 573	1 641	1 170	10 605	9 805	14 693
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	195	205	122	1 441	1 567	2 201

Commentaire

14 902 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois d'août 2013.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de septembre 2012 à août 2013) s'élève ainsi à 221 806, soit une diminution de 0,81% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de septembre 2011 à août 2012).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 19 055 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin août 2013

	année 2011	année 2012	Cumul de janvier à août	
			année 2013	année 2012
Dossiers déposés (en nombre)	232 493	220 836	151 654	150 770
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	215 241	207 224	143 230	142 271
- Dossiers recevables (1)	202 900	194 866	132 584	133 561
- Dossiers irrecevables (A)	14 647	14 693	10 605	9 805
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	211 597	205 106	138 555	140 134
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	65 776	71 838	47 927	49 123
- vers une procédure amiable	145 821	133 268	90 628	91 011
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	58 196	67 411	44 705	44 567
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	57 162	66 059	43 858	43 668
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	1 034	1 352	847	899
Phase amiable (en nombre)	138 072	134 965	84 681	88 058
- Plans conventionnels conclus (C)	73 945	70 531	42 820	46 163
- Constats de non accord entérinés	64 127	64 434	41 861	41 895
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	57 408	58 287	37 182	38 325
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	57 371	60 399	37 378	39 110
- Mesures imposées élaborées	31 049	31 291	19 537	20 353
- Mesures recommandées élaborées	26 322	29 108	17 841	18 757
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	17 383	17 366	11 226	11 257
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	33 357	32 133	19 976	22 178
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	2 131	2 201	1 441	1 567
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	239 647	247 368	156 925	163 390
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	3 549	2 596	1 413	1 885
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	48 797	79 508	54 592	49 180

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours